

CONDITIONS GÉNÉRALES 2018-2019

OBTENTION DU VISA

Vous êtes ressortissant de l'Union Européenne : vous êtes dispensé de visa.

Vous êtes non ressortissant de l'Union Européenne :

- pour un séjour de 3 mois maximum, vous devez demander un visa touristique auprès de l'Ambassade ou du Consulat de France dans votre pays.
- pour un séjour en France supérieur à 3 mois, vous devez demander un visa long séjour étudiant donnant droit à la carte de séjour auprès de l'Ambassade ou du Consulat de France de votre pays.

INFORMATIONS SUR L'ÉCOLE

Les tarifs de l'école sont forfaitaires c'est-à-dire que vous choisissez une formule selon le nombre de semaines de cours. Les vacances et les jours fériés sont déduits de nos forfaits. Ils ne seront donc ni remboursés ni rattrapés. Vous pouvez vous inscrire à partir de 1 à 46 semaines.

La Trend's Academy ne se charge pas des démarches d'assurances.

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

Les frais d'inscription sont de 80€ et doivent être réglés le jour de l'inscription, valables pendant 2 ans consécutifs.

- Pour toute inscription inférieure à 3 mois, vous devez payer la totalité de la formation lors de l'inscription.
- Pour toute inscription supérieure ou égale à 3 mois, vous devez payer 50% du coût total de votre formation le jour de l'inscription et le solde à l'arrivée.

Pour toute inscription, remplissez le bulletin d'inscription, signez le règlement intérieur et envoyez les documents à notre secrétariat accompagné de votre règlement. Dès réception des documents, vous vous engagez à accepter les conditions générales de l'école ainsi que le règlement intérieur. Nous vous adresserons la facture des frais de formation et l'attestation d'inscription.

Les attestations d'inscription et les certificats d'inscription sont délivrés sous condition du respect des modalités de paiement citées ci-dessus.

REMBOURSEMENT ET ANNULATION

Toute session de cours commencée est due pour la durée choisie par l'étudiant lors de son inscription.

En cas d'absences répétées et injustifiées ou de départ anticipé, aucun remboursement ne se sera effectué par la direction.

Lors d'une annulation d'inscription pour non obtention du visa, des frais de 100€ seront retenus. En revanche, dans le cas d'une jeune au pair, les frais pourront être conservés pour l'étudiante suivante.

Si vous avez obtenu un visa d'entrée sur le territoire ou un titre de séjour, vous devez suivre les cours régulièrement selon la durée de la formation choisie lors de votre inscription.

En cas d'absences répétées et injustifiées ou de départ anticipé aucun remboursement ne sera effectué par la direction et nous serons dans l'obligation de prévenir la préfecture de votre absence.

MODE DE PAIEMENT :

- Par carte bancaire Visa ou Master Card
- Par virement SWIFT à l'ordre de : Trend's Academy (Merci de mentionner votre nom, prénom et le mois payé)
- Par chèque bancaire ou Eurochèque en euros libellé à l'ordre de Trend's Academy.